

Fiche récapitulative

FPG104 | Gestion de la paie



36

Total d'heures d'enseignement



4

Crédits ECTS



18/10/2025

Début des cours prévu

Programme

Les centres qui proposent cet enseignement se sont engagés à respecter le plan de cours suivant :

1. Les principes d'élaboration d'un bulletin de paie à partir de la prise en compte :
des obligations légales, de la durée du temps de travail, de la gestion des absences, de la gestion des congés payés, la gestion des sorties, des mesures relatives à la protection sociale, la mise en oeuvre des textes portant sur les exonérations de charges et les aides à l'emploi (calcul, suivi, consolidation, contrôle)
2. Les étapes du processus de paie afin de mettre en place la paie au sein de l'organisation ou d'optimiser les relations avec les prestataires informatiques de logiciel paie.
3. Les principales déclarations administratives à effectuer
4. Les éléments du salaire :
éléments soumis à cotisation, SMIC, Salaire de base, Avantages en nature, Primes et gratifications, Eléments non soumis à cotisation
5. La durée du travail : travail effectif, les heures supplémentaires, les heures complémentes
6. La vie du salarié : entrée, absences, congés, sorties
7. Les charges sociales URSSAF, Pôle Emploi, Caisse de retraite, organisme de prévoyance, déclarations mensuelles, trimestrielles, annuelles et la mise en place de la DU
8. Cas particuliers : apprentis, contrats aidés, stagiaires...

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

1. Comprendre la logique d'un bulletin de paie.
2. Savoir mettre en place et décliner un processus paie.
3. Avoir les bons réflexes avec un prestataire de logiciel de paie.
3. Savoir réaliser les déclarations sociales et administratives.

Compétences :

Etre capable de comprendre le processus de la paie et de le mettre en place dans une organisation (TPE, PME, grande entreprise public ou privée)

Etre capable de prendre en charge l'administration du personnel d'une entreprise.

Etre capable de créer et de développer un service RH dans une TPE ou PME.

Prérequis

Public concerné :

1. Etre salarié, avoir été en activité ou bien être en recherche d'emploi.
2. Auditeur libre qui souhaite avoir une initiation aux techniques de paie.

Ce cours s'adresse aux débutants dans la fonction RH, aux gestionnaires de paie, au RRRH qui doit gérer la prestation paie avec un fournisseur extérieur.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Modalités	Lieux	Disponibilités	Prochaines sessions *	Tarif indicatif
	Bordeaux & en ligne	Semestre 1	18/10/2025	De 0 à 720 €
	Bordeaux & en ligne	Semestre 2	28/02/2026	De 0 à 720 €
	Bordeaux & en ligne	Semestre 1	Prévue en 2026-2027	De 0 à 720 €
	Bordeaux & en ligne	Semestre 2	Prévue en 2026-2027	De 0 à 720 €
	Bordeaux & en ligne	Semestre 1	Prévue en 2027-2028	De 0 à 720 €
	Bordeaux & en ligne	Semestre 2	Prévue en 2027-2028	De 0 à 720 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

la validation sera réalisée par un examen en fin de cours

Pour valider cette UE, vous devez obtenir une note minimale de 10/20

Tarif

Mon employeur finance	720 €
Pôle Emploi finance	360 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 104 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 83,20 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-

Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formation](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- CP6300A - Certificat professionnel Fondamentaux de la paie
- LG036C75 - Bloc RH : S'approprier les outils et méthodes de la gestion des RH
- CC11600A - Certificat de compétence Gestionnaire de paie
- CC4100A - Certificat de compétence Assistant ressources humaines
- LG03605A - Licence 3 : Gestion des ressources humaines

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ [Fiche synthétique au format PDF](#)

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ [Taux de réussite](#)